

MAI 2013, PÉTITION OURS PYRÉNÉES : ENCORE UNE ACCUMULATION DE SUPERCHERIES**DE QUI SE MOQUE-T-ON ?**

Pour la nième fois, une pétition internationale est lancée par diverses associations pour demander de nouvelles introductions d'ours dans les Pyrénées et quelques autres fariboles. Mais de qui se moquent les promoteurs de cette pétition ?

1) – Réintroductions ? L'Europe a dit STOP !

La raison se trouve dans le bilan 2011 des programmes Life-Europe : les réintroductions prévues après les premières de 1995-96 ont été « *annulées à cause de l'opposition des populations locales* ». ⁽¹⁾ En mars 2013 un autre bilan Life confirme l'actualité de cette opposition : « *très forte opposition de la part des communautés locales* », « *les problèmes actuels de gestion les plus critiques sont le faible degré d'acceptation des ours réintroduits.* » ⁽²⁾

Guère de chance pour les promoteurs de la pétition de voir l'Europe accepter soudain ce qu'elle a refusé. Un signataire de Paris, Bruxelles ou Tombouctou ne fait pas partie des populations concernées : sa signature n'a aucune valeur. La pétition est bien une supercherie où les premiers trompés sont ceux-là même qui la signent.

2) - Impossible dans les Pyrénées et inutile pour l'espèce

Le même bilan Life-Europe 2013 souligne que les introductions de 2006, sous la seule responsabilité de la France, étaient, pour les ours eux-mêmes, d'une inutilité totale : « *La zone où les ours ont été libérés a été évaluée comme trop petite pour permettre la présence d'un noyau d'ours stable à long terme.* » Pour atteindre la viabilité naturelle d'une telle population, les chiffres n'ont rien à voir avec la cinquantaine avancée par ADET, Ferus, FIEP ... et même l'ETO (Equipe Technique Ours de l'ONCFS).

Dans les Asturies biologistes et généticiens montrent qu'avec près de 200 ours, cette population n'est viable qu'à court terme. A long terme c'est près de 2000 bêtes qui sont nécessaires pour une viabilité naturelle sans intervention humaine ⁽³⁾. C'est impossible dans les Pyrénées et totalement inutile pour l'espèce : l'Europe l'a reconnu en indiquant que l'ours DES Pyrénées avait définitivement disparu. Les ours actuels appartiennent tous à la très vaste population dinaric-Pindos (Grèce et pays voisins) ⁽⁴⁾, avec plus de 3000 individus elle n'a nul besoin des quelques exilés pyrénéens pour se porter très bien.

Autre supercherie : faire croire que sauver ces exilés, c'est sauver une espèce ... pas du tout menacée !

3) – Déni de réalité ou « comment persister dans l'échec »

Enfin voir l'ADET et le FIEP demander « *Des mesures efficaces qui favorisent la cohabitation* » est la cerise sur la gâteau de la supercherie : depuis des dizaines d'années ces associations ont été créées et subventionnées pour promouvoir de telles mesures.

Quel culot éhonté de venir exiger à présent ce qu'elles ont totalement raté pour une raison simple : cette « *opposition des populations locales* » reconnue par l'Europe ... mais pas par elles ! Totalement coupées de la réalité, elles ne représentent vraiment qu'elles mêmes. Et ce silence sur leur échec est encore une façon de se moquer de ceux qu'elles appellent à signer.

⁽¹⁾ cf. « *LIFE and European Mammals: Improving their conservation status* » - Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2011, p. 42 : « *a second planned reintroduction was cancelled due to opposition from local people* ».

⁽²⁾ *Large carnivore conservation and Management in Europe: the contribution of EC co-funded LIFE projects, march 2013*

⁽³⁾ Voir traductions à <http://www.pyrenees-pireneus.com/Faune/ours/Espagne/Cantabriques-Cantabrica/Asturies/2013-04-06-Ours-Asturiens-Fin-des-Legendes-Travaux-scientifiques-Recents.html>

⁽⁴⁾ *Status, management and distribution of large carnivores – bear, lynx, wolf & wolverine – in Europe, - Part 1 – December 2012*

4) – La biodiversité existe dans les Pyrénées ... sans l'ours.

Mais la plus grande supercherie est de lire la biodiversité pyrénéenne au seul miroir de l'ours. Même sans lui les 165 sites Natura 2000 du massif (plus de 10.000 ha pour beaucoup) sont la preuve flagrante de la richesse de cette biodiversité. Il est reconnu que la pastoralisme en est un facteur important : « *En France, 84 % des surfaces classées en « haute valeur naturelle » correspondent à des zones d'élevage en plein air (Alpes, Corse, Franche-Comté, Massif central, Pyrénées...).* » ⁽⁵⁾.

En défendant ce pastoralisme, les races locales d'élevage et savoirs locaux qui le permettent, c'est bien la nature même du massif que préserve l'ADDIP, à l'inverse de ceux qui souhaitent son ensauvagement et le mettent déjà en pratique en ne tenant aucun compte de l'avis « *des populations locales* », comme si elles n'existaient pas.

⁽⁵⁾ CNRS et Université d'Yvry, « *La biodiversité dans les zones rurales : comment concilier préservation et activités humaines ?* », <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/31155>